PLU - Plan Local d'Urbanisme -

Commune de ERSTEIN

PLAN DE REGLEMENT - PLANCHE 6

ECHELLE/ 1:2000

Approuvé le :	05/06/86
Révision n° 1 le	15/12/89
Révision n°2 le	01/07/93
Révision n° 3 le	15/02/01
Révision n° 4 le	04/03/13

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1
APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 02 juin 2014

A Erstein
Le 02 juin 2014

Le Maire — Jean-Marc WILLER

CONSEIL GÉNÉRAL BAS-RHIN

1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

LE ZONAGE: ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- N — Désignation de zone
- Na — Désignation de secteur de zone
- Zone d'Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Zones inondables (Art, R111-3 du code de l'urbanisme)
- Restrictions d'urbanisation dues aux risques technologiques ZPR et ZPE

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Destination	Collectivité bénéficiaire
11	Création d'une piste cyclable	Commune

N